



**Regard(s) des Français sur la
vulnérabilité et la protection
juridique de leur proche**

Connaissance - Projections et Attitudes
- Constats sur la crise liée à la Covid-19



Jacques Delestre

Président
Association France TUTELLE

En 2019, l'association France TUTELLE interrogeait pour la première fois les Français sur leurs connaissances en matière de protection juridique et sur leurs attitudes face à la projection et à l'anticipation de leur propre vulnérabilité ou celle d'un proche.

Sommaire

Contexte, objectifs & méthode	1
PARTIE 1 Profil des répondants	2
PARTIE 2 Connaissance	5
PARTIE 3 Projections et attitudes	7
PARTIE 4 Constats sur la crise liée à la Covid-19	10
L'association France TUTELLE	13

Qu'en est-il deux ans plus tard ? Comment le grand public et les aidants familiaux appréhendent-ils ces situations aujourd'hui ? Sont-ils plus enclins à anticiper ou à organiser les conséquences juridiques liées à la vulnérabilité ?

Par ailleurs, la crise sanitaire que nous traversons encore aujourd'hui nous a tous impactés collectivement et individuellement. A-t-elle modifié la manière dont les Français envisagent l'anticipation ou la mise en œuvre de décisions en matière juridique ou administrative pour eux-mêmes ou pour leurs proches vulnérables ?

Telles sont les évolutions et les tendances que ce volet n°1 de l'édition 2021 du Baromètre de France TUTELLE tend à mettre en évidence. Un second volet, à paraître en 2022, abordera la manière dont les Français perçoivent et appréhendent leur futur rôle de tuteur familial.

Les résultats présentés dans cette synthèse nous confortent dans l'idée qu'il demeure primordial de continuer à sensibiliser et à informer le grand public, les aidants familiaux et les tuteurs familiaux sur les conséquences juridiques liées à la perte d'autonomie.

Je reste convaincu que pour répondre à l'enjeu sociétal que représente la vulnérabilité aujourd'hui et demain, la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés reste nécessaire et possible.

L'Association France TUTELLE remercie

Le panel interrogé pour leur participation.

Le comité d'experts de France TUTELLE pour leurs précieuses contributions :

AYACHI Hamed	LEVARD Patrick
BOTTINEAU Sylvain	MARTIN Eric
COLLART DUTILLEUL Dominique	MORATI Vincent
DELESTRE Jacques	PETERKA Nathalie
GZIL Fabrice	RAOUL-CORMEIL Gilles

Ainsi que, Covéa, partenaire mécène de France TUTELLE, pour son soutien.

Thomas VUYET et Natacha LEVY de Covéa pour leur implication dans la coordination de ce baromètre.

Baromètre 2021 - France TUTELLE

Parution : Octobre 2021

Directeur de publication : Lætitia FONTECAVE

Auteurs : Federico PALERMITI, Lætitia FONTECAVE

Enquête réalisée par l'Institut d'Etudes OPSIO

Maquette & impression : Neyela MASSON - France TUTELLE

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources



Contexte

Être en situation de vulnérabilité ou accompagner un proche en perte d'autonomie revêt des réalités complexes et multiples.

Ces situations peuvent être dues à l'âge, à la maladie, au handicap ou à l'exclusion sociale.

Indépendamment de leurs conséquences médico-psycho-sociales, ces situations sont susceptibles, en évoluant, d'engendrer des risques juridiques, bien souvent méconnus et sous-estimés.

Ce sont précisément ces conséquences administratives et juridiques que le Baromètre de France TUTELLE cherche à mieux comprendre et à mesurer auprès du grand public, des aidants familiaux et des tuteurs familiaux.

Le Baromètre de France TUTELLE



France TUTELLE interroge tous les deux ans les Français pour mesurer leur connaissance, évaluer leur perception et mieux comprendre leurs besoins en matière de vulnérabilité et de protection juridique.

En 2019, le Baromètre de France TUTELLE abordait 4 thématiques :

- Le degré de connaissance et d'information
- L'attitude face à la projection et l'anticipation
- Les attentes des aidants familiaux
- Le vécu et les besoins des tuteurs familiaux

La synthèse des résultats est téléchargeable sur le site internet www.francetutelle.org

En 2021, le Baromètre de France TUTELLE fait l'objet de deux publications distinctes avec comme objectifs de :

Volet 1 :

- comparer les évolutions concernant la thématique de la connaissance et de l'attitude face à la projection, déjà enquêtées en 2019
- évaluer les impacts de la crise du Covid-19 en matière de vulnérabilité et de protection juridique

Volet 2, à paraître en 2022 :

- questionner les Français sur leur connaissance, leur perception et leurs attentes lorsqu'ils se projettent en tant que futur tuteur familial.
- Des résultats inédits viendront éclairer la place et le rôle des familles dans l'exercice d'une mesure de protection judiciaire.

Enquête réalisée par l'Institut d'Etudes OPSIO du 12 au 19 mai 2021 sur un échantillon de 1005 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population française

Méthode

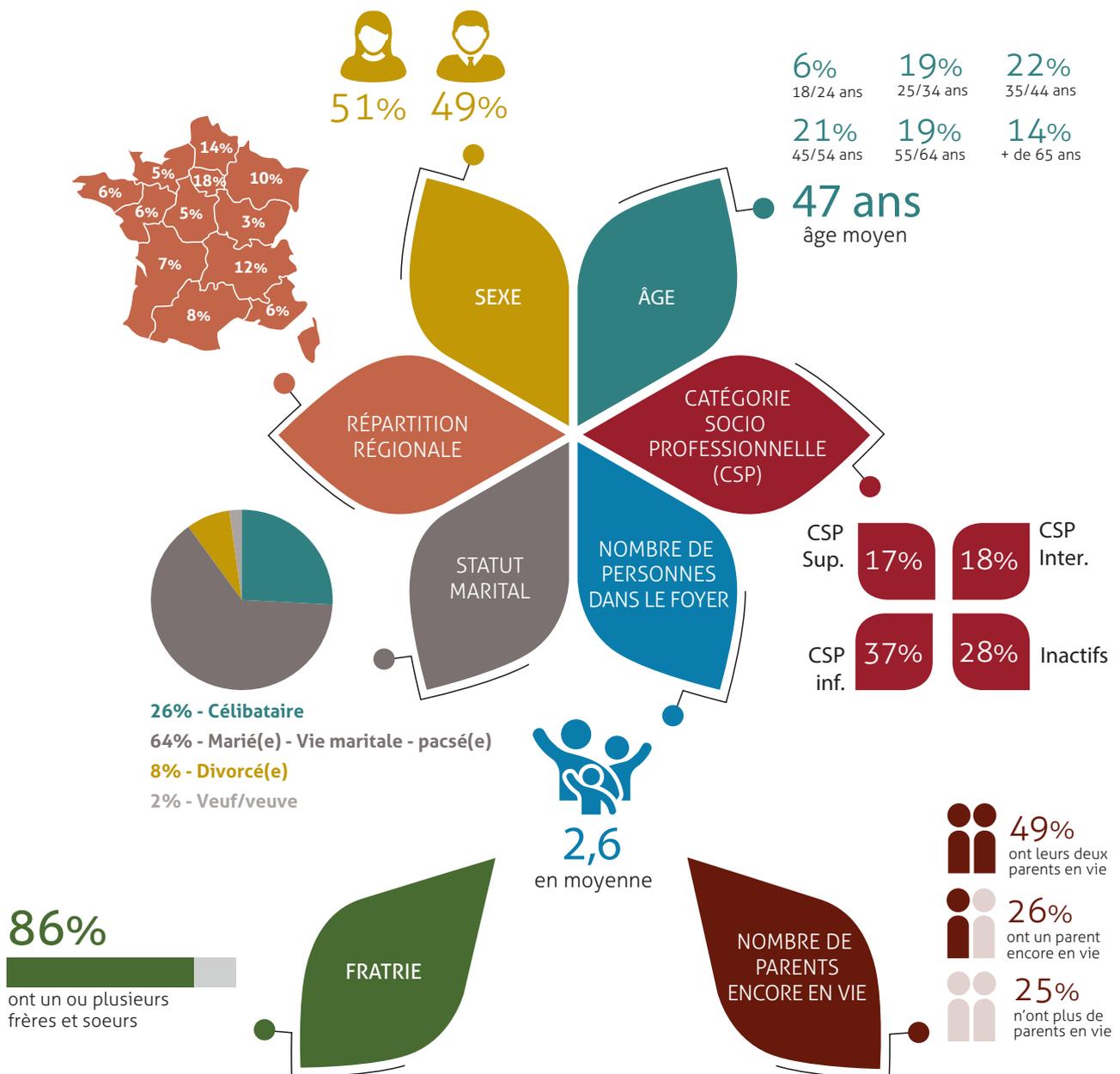


PROFIL DES RÉPONDANTS



1# 1 UN ÉCHANTILLON INTERROGÉ REPRÉSENTATIF DE LA POPULATION FRANÇAISE

Sur les critères d'âge, de sexe, de catégorie socio-professionnelle, de situation familiale et de structure de foyer, la population interrogée s'avère être représentative de la population française.



1#2

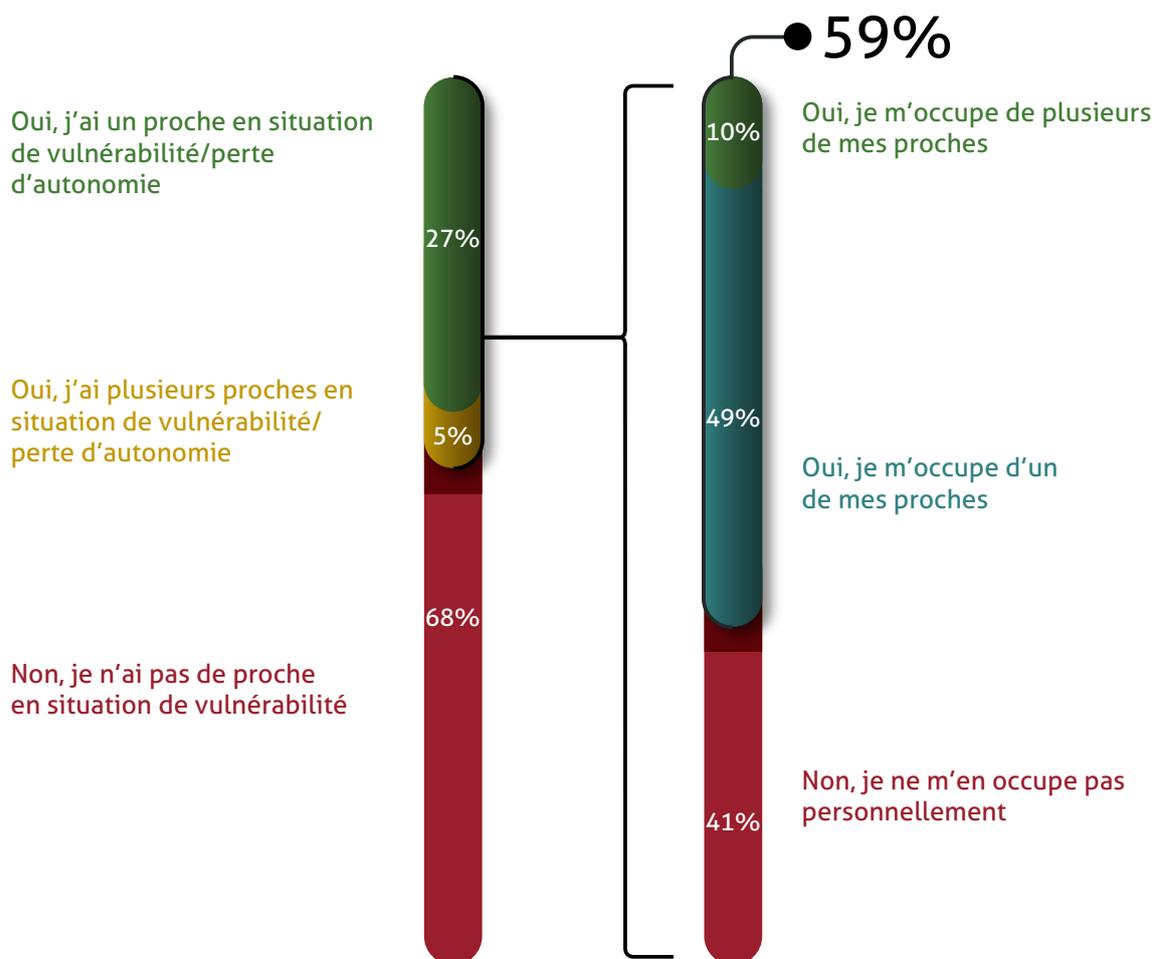
SITUATION D'AIDANCE DES PERSONNES INTÉRROGÉES

68% des Français interrogés déclarent ne pas avoir dans leur entourage un ou des proches concernés par la vulnérabilité. 27% affirment avoir un proche en situation de vulnérabilité et 5% indiquent avoir plusieurs proches vulnérables.

Parmi les 32% des Français affirmant avoir un (ou des) proche(s) en situation de vulnérabilité, 59% s'en occupent personnellement, soit près de 6 personnes sur 10 ayant un proche en situation de vulnérabilité.

Avez-vous dans votre entourage, un ou des proches concernés par la vulnérabilité/perte d'autonomie ?

Vous occupez-vous personnellement d'un de ces proche en situation de vulnérabilité/perte d'autonomie ?



CONNAISSANCE



À RETENIR

- La tutelle reste le dispositif juridique le plus connu (82%)
- Un niveau de connaissance concernant la procuration et la personne de confiance en nette progression
- La sauvegarde de justice, les directives anticipées, l'habilitation familiale, l'habilitation judiciaire et le mandat de protection future restent des dispositifs juridiques peu connus
- Une nette progression concernant la connaissance d'un « statut d'aidant » familial depuis 2019



2#1

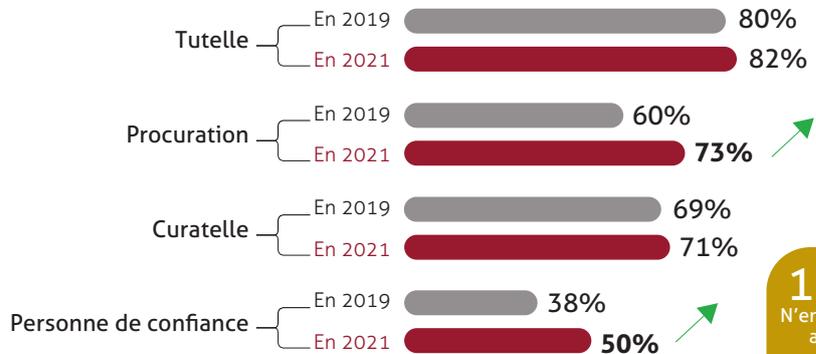
LA PROCURATION ET LA PERSONNE DE CONFIANCE MIEUX CONNUES QU'EN 2019

Comme en 2019, la tutelle est le dispositif juridique le plus connu par les Français en matière de protection juridique des personnes vulnérables.

Notons que le niveau de connaissance concernant la procuration et la personne de confiance progresse significativement entre 2019 et 2021.

Toutefois, la sauvegarde de justice, les directives anticipées, l'habilitation familiale, l'habilitation judiciaire et le mandat de protection future restent des dispositifs juridiques peu connus des Français.

Parmi les dispositifs juridiques d'aide aux personnes vulnérables suivants, quels sont ceux que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ? (Multiple)



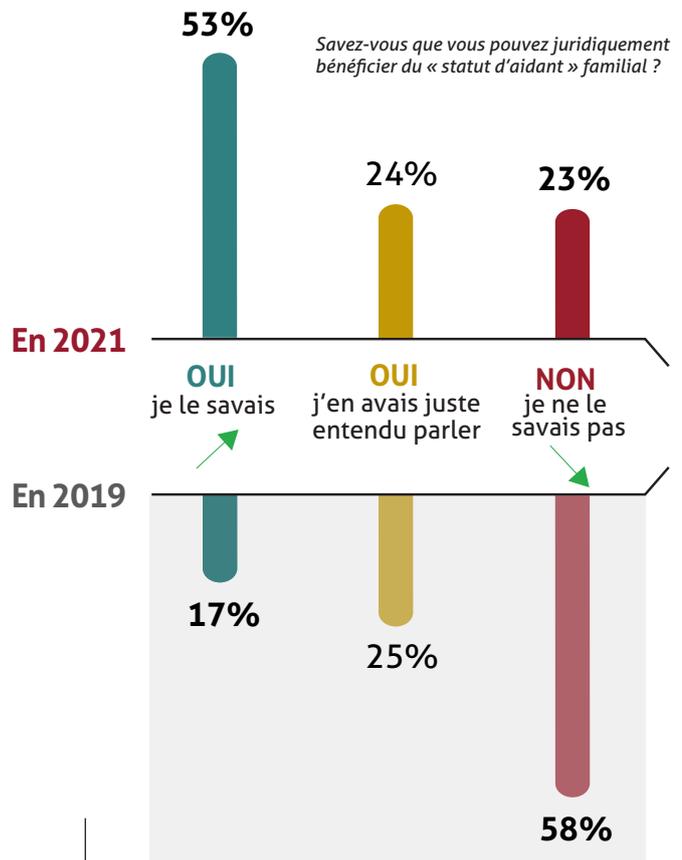
Baromètre 2021 - France TUTELLE

2#2

UNE FORTE AUGMENTATION DE LA CONNAISSANCE DU « STATUT D'AIDANT »

77% des aidants interrogés en 2021 déclarent savoir ou avoir entendu parler de la possibilité de bénéficier d'un statut d'aidant familial. Ils sont aujourd'hui 3 fois plus nombreux qu'en 2019 à savoir pouvoir bénéficier juridiquement d'un statut d'aidant familial (53% en 2021 contre 17% en 2019).

Rappelons toutefois que seuls 12% de ces aidants déclarent bénéficier réellement de ce « statut ».



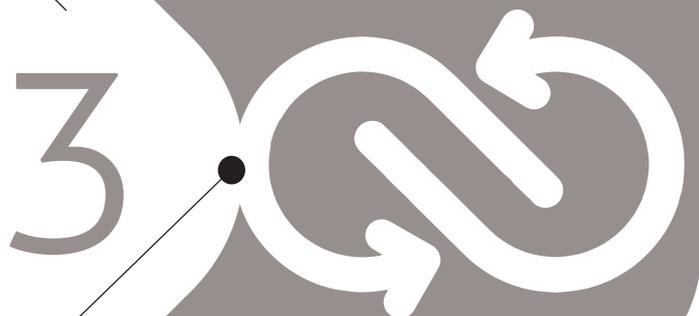
Baromètre 2021 - France TUTELLE

PROJECTIONS & ATTITUDES



À RETENIR

- Des Français qui se sentent davantage concernés par la vulnérabilité qu'en 2019
- Deux fois plus de Français ayant pris des dispositions pour soi et huit fois plus de Français ayant pris des dispositions pour un proche
- Se projeter, pour soi ou pour son proche, dans une situation de vulnérabilité reste toujours difficile et génère des émotions majoritairement négatives (50% pour soi, 58% pour un proche)
- Comme en 2019, ne pas être une contrainte et faciliter sa vie quotidienne sont les principales raisons qui pousseraient à anticiper
- Comme en 2019, un besoin toujours actuel d'informations, de conseils et d'orientation



3#1

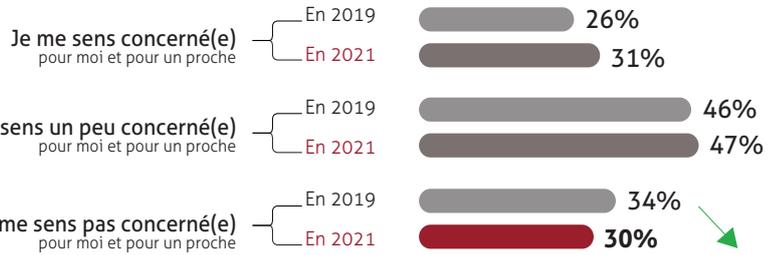
DES FRANÇAIS DAVANTAGE CONCERNÉS PAR LA VULNÉRABILITÉ QU'EN 2019

Que ce soit pour eux-mêmes ou pour un proche, 31% des Français interrogés affirment se sentir concernés par la vulnérabilité. Ce pourcentage est en nette progression par rapport à 2019 puisqu'alors seuls 26% des Français indiquaient se sentir concernés.

En 2021, moins de personnes semblent ne pas se sentir concernés (34% en 2019 contre 30% en 2021).

Notons toutefois, qu'au total, 77% des personnes interrogées continuent à se sentir peu ou pas concernées par ces questions. Il s'agit surtout des hommes, les 18-29 ans, les inactifs, les personnes sans frère ni sœur, ayant leur deux parents décédés et sans enfant au foyer.

Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné(e) par la vulnérabilité/perte d'autonomie ? (Multiple)



Baromètre 2021 - France TUTELLE

3#2

PLUS DE FRANÇAIS AYANT PRIS DES DISPOSITIONS POUR SOI OU POUR AUTRUI, MÊME SI LEUR NOMBRE RESTE FAIBLE

Pour soi, 2 fois plus de Français ont déjà pris des dispositions.

Depuis 2019, le nombre de personnes concernées par la vulnérabilité ayant pris des dispositions pour soi a doublé (2,5% de l'échantillon total en 2019 contre 5% en 2021).

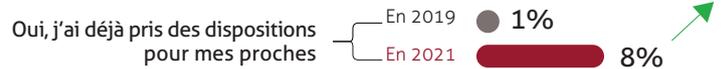
POUR SOI



Pour leurs proches, 8 fois plus de Français ont déjà pris des dispositions.

Quand il s'agit de dispositions prises pour un proche, ce nombre est multiplié par 8 passant de 1% de l'échantillon en 2019 à 8% de l'échantillon en 2021.

POUR SES PROCHES



Baromètre 2021 - France TUTELLE

3#4

NE PAS ÊTRE UNE CONTRAINTE ET FACILITER LE QUOTIDIEN : DES MÊMES RAISONS QUI POUSSERAIENT À ANTICIPER

Pour les personnes qui se sentent concernées mais n'ayant pas encore anticipé, la première motivation à anticiper pour soi est de ne pas être une contrainte pour ses proches. Cependant, la première raison à anticiper pour ses proches est de faciliter leur vie au quotidien.

Notons une hausse significative en 2021 de la motivation à anticiper pour que son proche « puisse exprimer ses souhaits en matière de santé et de lieu de vie » par rapport à 2019 (56% contre 44%).

POUR SOI

Quelles seraient les raisons qui pourraient vous inciter à anticiper votre vulnérabilité/perte d'autonomie ? (Multiple)



POUR SES PROCHES

Quelles seraient les raisons qui pourraient vous inciter à anticiper la vulnérabilité/perte d'autonomie d'un de vos proches ? (Multiple)



Baromètre 2021 - France TUTELLE

3#3

UNE PROJECTION QUI DEMEURE TOUJOURS DIFFICILE POUR SOI OU POUR SES PROCHES

Lorsque l'on demande aux personnes qui se sentent concernées par la vulnérabilité de se projeter dans cette situation à titre personnel ou pour un proche, les émotions ressenties sont majoritairement négatives (angoisse, panique, inquiétude...).

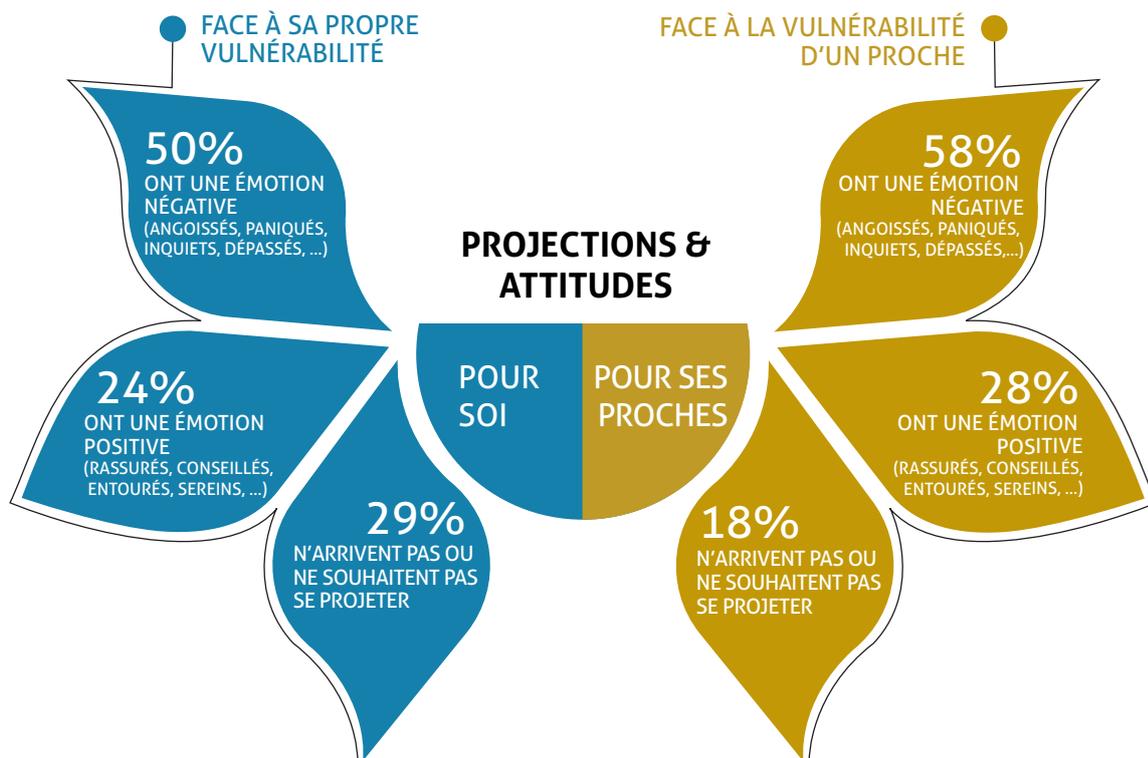
Ces émotions négatives sont encore plus importantes lorsqu'il s'agit de se projeter pour des proches (58%). Toutefois, des émotions plus positives (sereins, rassurés) sont en tendance un peu plus citées pour autrui (28%) que pour soi-même (24%).

Rappelons toutefois, un nombre non négligeable de personnes ne souhaitant pas ou n'arrivant pas à se projeter dans une situation de vulnérabilité.

Baromètre 2021 - France TUTELLE

Que ressentez-vous en vous imaginant vous-même dans une situation de vulnérabilité ? (Multiple)

Que ressentez-vous en vous imaginant une situation de vulnérabilité/ perte d'autonomie de l'un de vos proches ? (Multiple)



3#5

UN BESOIN TOUJOURS ACTUEL D'INFORMATIONS, DE CONSEILS ET D'ORIENTATION POUR FAVORISER L'ANTICIPATION

Qu'est-ce qui pourrait faciliter cette anticipation ? (Multiple)

Pour les personnes qui se sentent concernées mais n'ayant pas encore anticipé, l'information, le conseil et l'orientation restent, comme en 2019, des besoins nécessaires pour aider à anticiper les situations de vulnérabilité pour elles-mêmes ou pour un proche.

POUR SOI



Baromètre 2021 - France TUTELLE

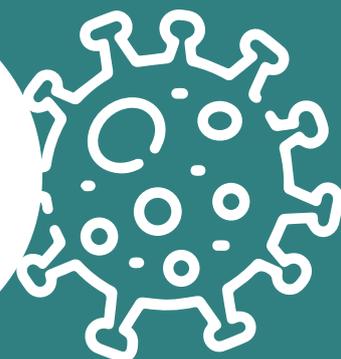
CONSTATS SUR LA CRISE LIÉE À LA COVID-19



À RETENIR

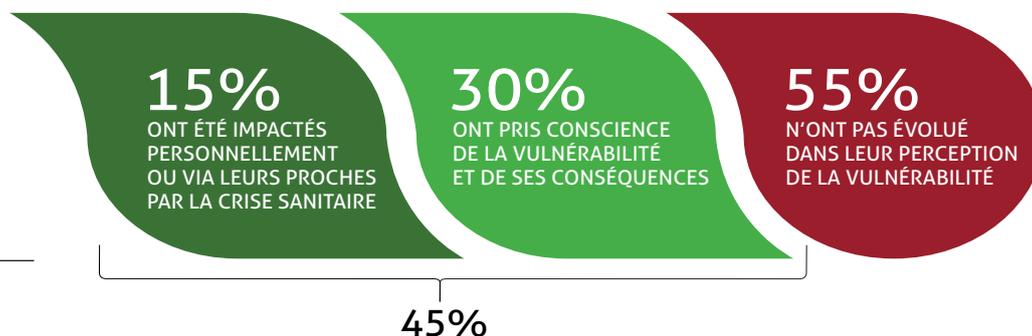
- Près d'un Français sur deux a vu sa perception de la vulnérabilité changer depuis la crise sanitaire
- Suite à la crise sanitaire, les Français sont davantage prêts à prendre, pour eux-mêmes et pour leur proche, des mesures pour exprimer leurs souhaits de fin de vie, préparer l'organisation de leurs soins, financer les dépenses actuelles ou à venir, anticiper ou se protéger juridiquement et administrativement
- Durant la crise sanitaire, pour se protéger ou protéger un proche vulnérable juridiquement ou administrativement, le contrat obsèques, la personne de confiance et les directives anticipées ont été les mesures juridiques les plus envisagées et/ou utilisées
- 70% des personnes interrogées ayant mis en place des mesures juridiques ou administratives durant la crise sanitaire ont rencontré des difficultés de nature très variées

4



4# 1 PRÈS D'UN FRANÇAIS SUR DEUX A VU SA PERCEPTION DE LA VULNÉRABILITÉ CHANGER DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

Comment diriez-vous que la crise sanitaire a impacté votre perception de la vulnérabilité et de ses conséquences ?



Baromètre 2021 - France TUTELLE

La crise sanitaire a mis en évidence la problématique de la vulnérabilité sous des prismes multiples (soins, déplacements, décès, protection juridique, ...).

Lorsque l'on demande aux Français de décrire si cette crise a modifié leur perception sur la vulnérabilité, 45% d'entre eux affirment qu'elle a effectivement changé cette perception.

15% des personnes interrogées affirment avoir été impactées directement (soi-même ou via un proche) et 30% disent avoir pris conscience de l'existence potentielle de situations de vulnérabilité et de leurs conséquences suite à la crise.

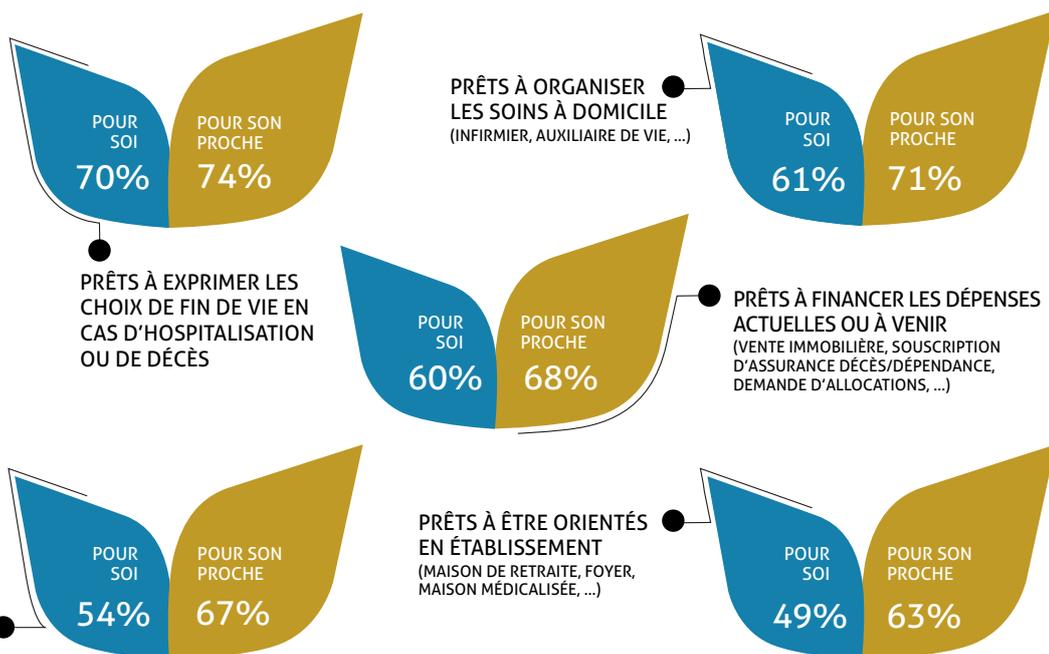
Notons une angoisse, panique, inquiétude (63%) plus marquée chez les personnes ayant pris conscience de l'existence de situations de vulnérabilité suite à la crise sanitaire.

4# 2 SUITE À LA CRISE SANITAIRE, DES FRANÇAIS DAVANTAGE PRÊTS À PRENDRE DES MESURES

Suite à la crise sanitaire et à un risque de vulnérabilité personnelle, les personnes ayant été impactées ou ayant pris conscience de ces enjeux seraient plus enclines à exprimer leurs choix de fin de vie (70%), préparer l'organisation de leurs soins (61%) ou anticiper le financement d'une actuelle ou future situation de vulnérabilité (60%). La protection juridique ou l'orientation dans des structures spécialisées sont moins souvent évoquées.

Notons que le nombre de personnes interrogées prêtes à effectuer ces mêmes démarches pour un proche est plus important que pour soi-même.

PRÊTS À ÊTRE PROTÉGÉS JURIDIQUEMENT ET ADMINISTRATIVEMENT (TUTELLE, PROCURATION, ...)



Baromètre 2021 - France TUTELLE

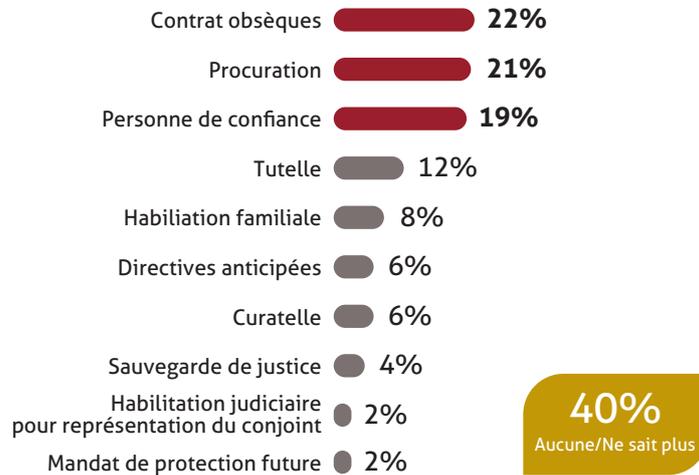
4#3

LE CONTRAT OBSÈQUES, LA PROCURATION ET LA PERSONNE DE CONFIANCE SONT LES MESURES LES PLUS ENVISAGÉES ET/OU UTILISÉES

Concernant les mesures les plus envisagées et/ou les plus utilisées depuis la crise sanitaire en matière de protection juridique ou administrative, le contrat obsèques, la procuration et la personne de confiance sont les trois mesures les plus citées. La tutelle et la curatelle sont des mesures bien connues, mais peu envisagées ou utilisées.

Notons que 40% des répondants n'en ont envisagé aucune ou ne savent plus de quelles mesures il s'agissait.

Pour vous protéger ou protéger un de vos proches juridiquement et administrativement, quelles mesures/actions avez-vous déjà entamées, discutées, mis en place ou seriez-vous prêt(e) à mettre en place, depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020 ? (Multiple)



Baromètre 2021 - France TUTELLE

4#4

DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DURANT LA CRISE SANITAIRE

70% de personnes ayant mis en œuvre des mesures juridiques ou administratives ont signalé des difficultés durant la crise sanitaire. Ces difficultés sont multiples et de natures différentes.

Citons parmi les plus importantes, les difficultés d'accès à l'information et au conseil, les démarches rendues compliquées par la crise et des délais trop longs.

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre des mesures de protection juridiques ou administratives ? (Multiple)



Baromètre 2021 - France TUTELLE

Sa mission :

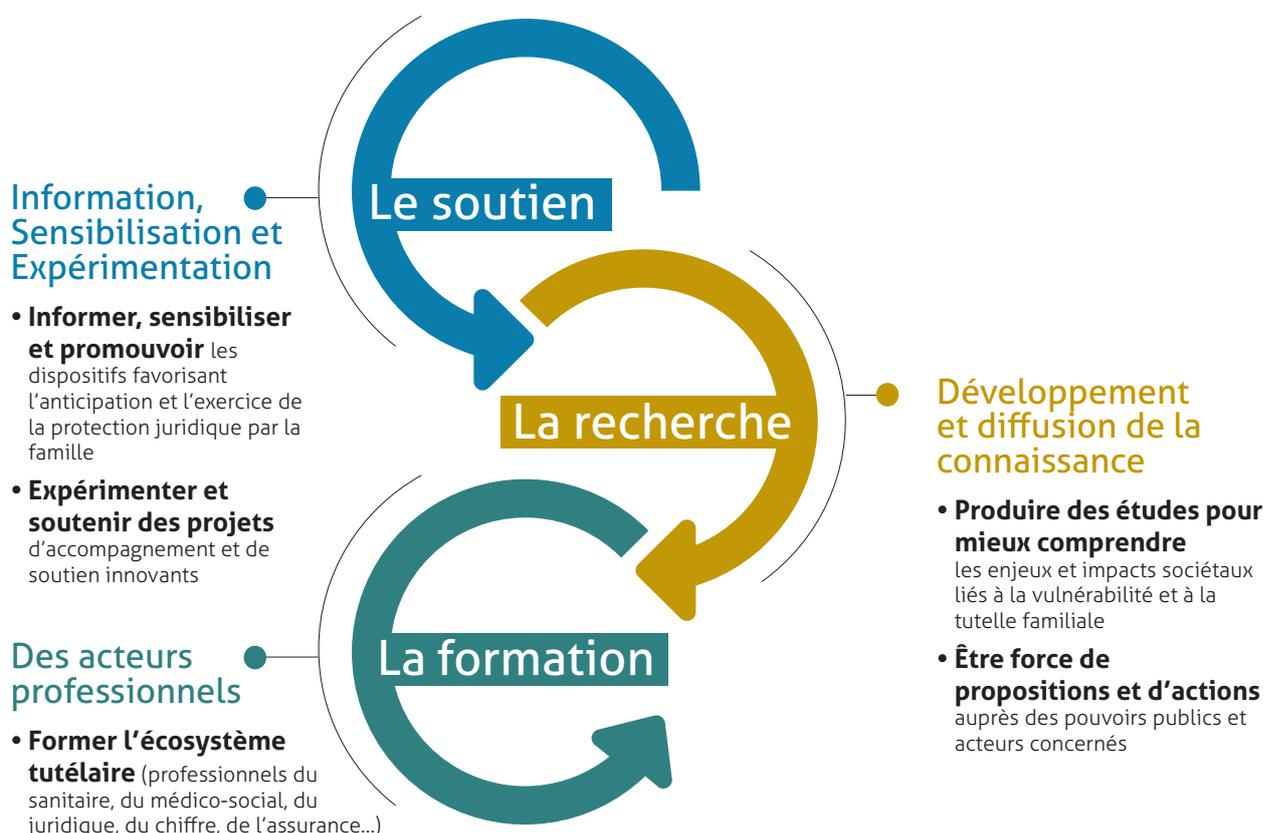
Sensibiliser et informer sur les conséquences de la vulnérabilité et sa protection juridique.

Sa finalité :

Promouvoir, anticiper et renforcer la place de la famille dans l'exercice de la protection juridique des personnes vulnérables.

France TUTELLE est une association nationale loi 1901, créée en 2015 et reconnue d'intérêt général.

Son organisation autour de 3 axes d'activités :



Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur notre site internet
www.francetutelle.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





FR FRANCE
TUTELLE

AUX CÔTÉS DES AIDANTS
QUI PROTÈGENT

Association France TUTELLE
1 rue Lamartine - 06000 Nice - contact@francetutelle.org

www.francetutelle.org